Plateforme de Coordination et d'Orientation

PLATEFORME TND
Côtes d'Armor

EPSMS Ar Goued

Sylvie TATARD, Responsable de service
Aude PEARSON, Coordonnnatrice de parcours

Notre établissement : Etablissement Public Social et Médico-Social Ar Goued

EPSMS Ar Goued
Etablissement Public Social et Médico-Social

612 places

285 professionnels

POLE PETITE ENFANCE 0 à 6 ans	POLE ENFANTS/ ADOS 3 à 20 ans	POLE ADULTES 20 à 60 ans	DIRECTION & SUPPORTS
• CAMSP Horizons • CAMSP Tournemine • CAMSP Dinan • UEM Les Papillons • UEDE • Plateforme TND • EDA	• IES Les Embruns - SEES - SPFP - SEHA • EPEEA - SEES - SIPFP - SES • SSEFS • SESSAD Interm'aide	• ESAT - *Blanchisserie/ Bionettoyage* - *Espaces verts / Centre équestre* - *Métallerie* - *Restauration* - *Sous-traitance/ Recyclage* • SATRA • Foyer • SAVS Les Mauriers • SAVS Surditude 22 • Centre Ressources • FOA-FAM Ploeuc/ Lié	• Direction • Ressources Humaines • Finances • Qualité/Risques • Informatique • Technique • Logistique
7 services 87 places 33 ETP	**4 services 278 places 142 ETP**	**6 services 247 places 53 ETP**	**28 ETP**

Contexte de création des Plateformes de Coordination et d’Orientation

Les Troubles du Neuro-Développement

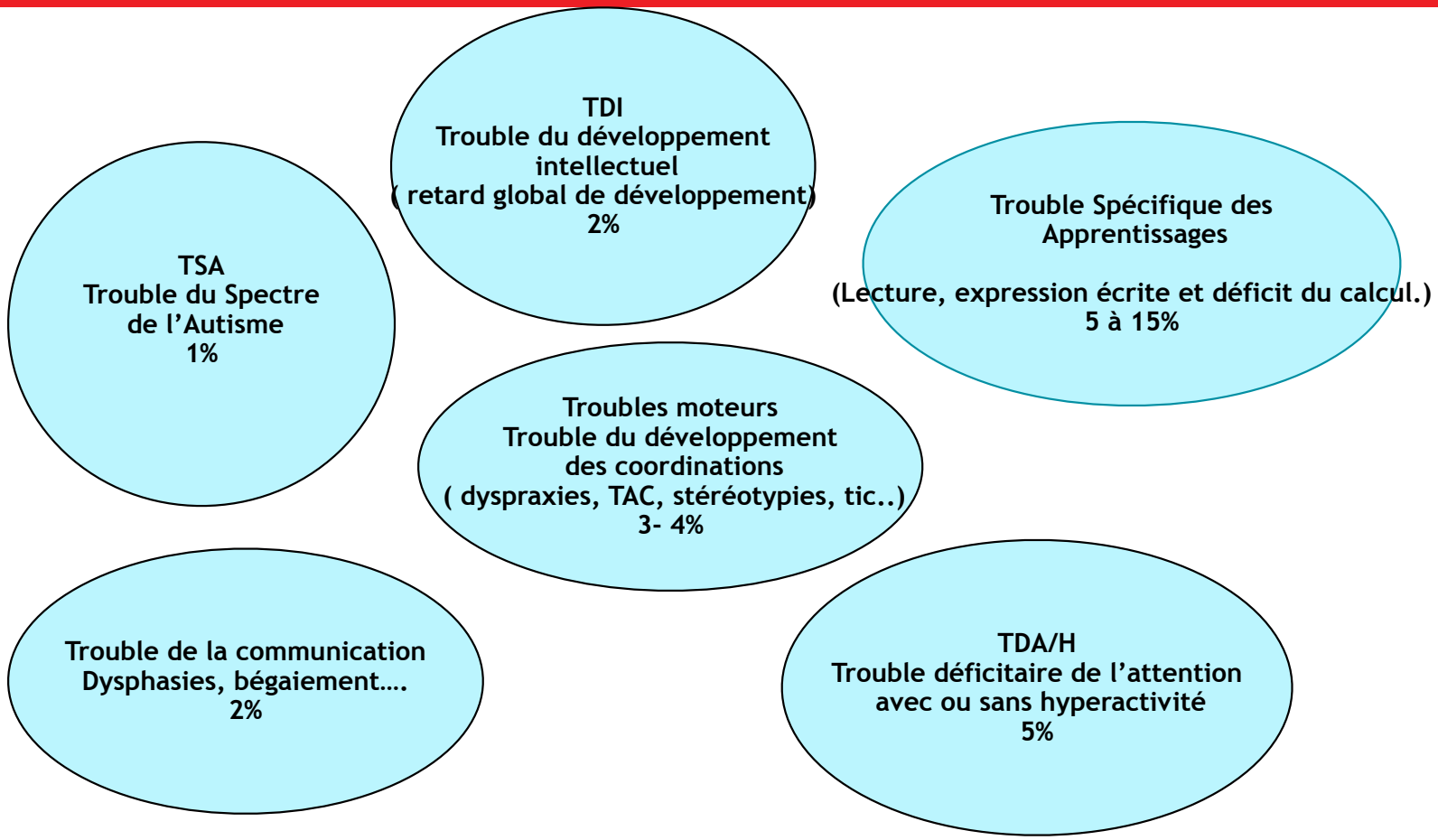

LES TND sont souvent associés à d'autres troubles

- Mémoire
- Fonctions Exécutives : capacité à planifier, anticiper, organiser une actio
- Troubles sensoriels et moteurs
- Pathologies associées- épilepsie par ex
- Troubles de l'alimentation et sommeil
- Troubles psychiques, anxiété
- Autres TND

- On ne peut pas prendre isolément l'individu :

Le handicap résulte d'une interaction entre l'individu et son environnement

Etude_IPSOS_TND_2020 _3 sur Handicap.gouv

Un dispositif élaboré à partir de constats

Le repérage, le diagnostic et les interventions aux premiers âges de la vie

Repérage

LE REPÉRAGE DES PREMIERS SIGNES D'ALERTE SONT LE FAIT DE L'ENTOURAGE DE L'ENFANT.

Qui a détecté en premier le trouble de votre enfant / a émis l'hypothèse d'un problème ?

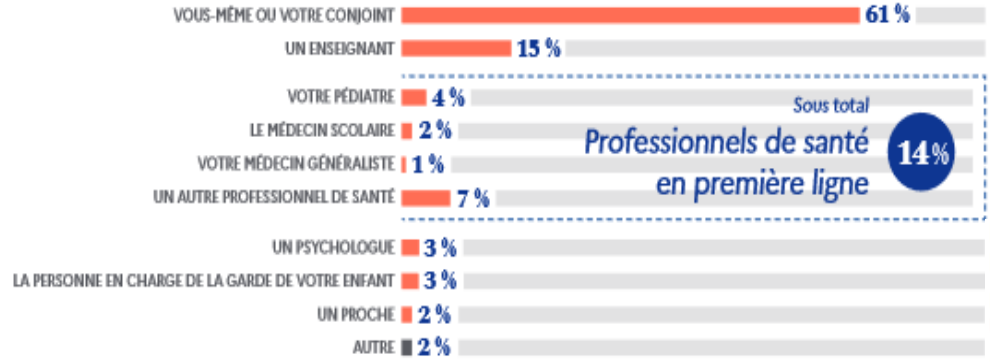

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ONT AUJOURD'HUI UN RÔLE DANS LE REPÉRAGE ASSEZ FAIBLE, MÊME AUPRÈS DES ENFANTS QUI SERONT ENSUITE DIAGNOSTIQUÉS AVEC UN TSA.

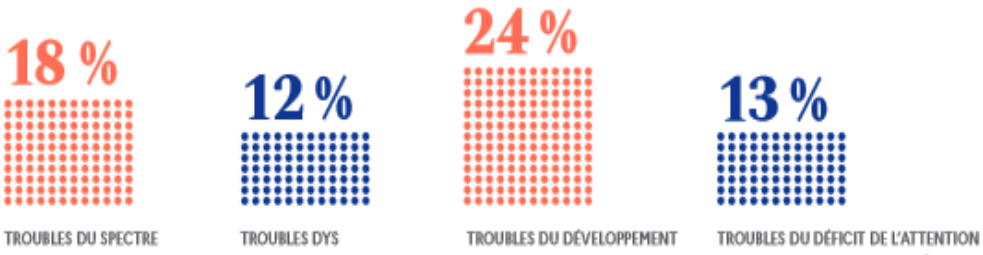

L'ÂGE MOYEN DU DIAGNOSTIC EN FONCTION DU TROUBLE

CE DÉLAI S'EXPLIQUE SURTOUT PAR DES DIFFICULTÉS D'OBTENTION D'UN RENDEZ-VOUS ET/OU UNE MÉCONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS VERS LESQUELS SE TOURNER.

DANS LA MAJORITÉ DES CAS (QUE CE SOIT DU CÔTÉ DES PARENTS OU DES PERSONNES CONCERNÉES), LA DÉMARCHE DE DIAGNOSTIC OCCASIONNE DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES.

Des frais liés à cette démarche de diagnostic sont-ils restés à votre charge (après remboursement de l'Assurance maladie et de votre mutuelle) ?

Lever le doute dès constatation d'un moindre écart dans le développement

→ Poser un diagnostic fonctionnel ciblé sur les besoins repérés
→ Intervenir intensivement et précocement

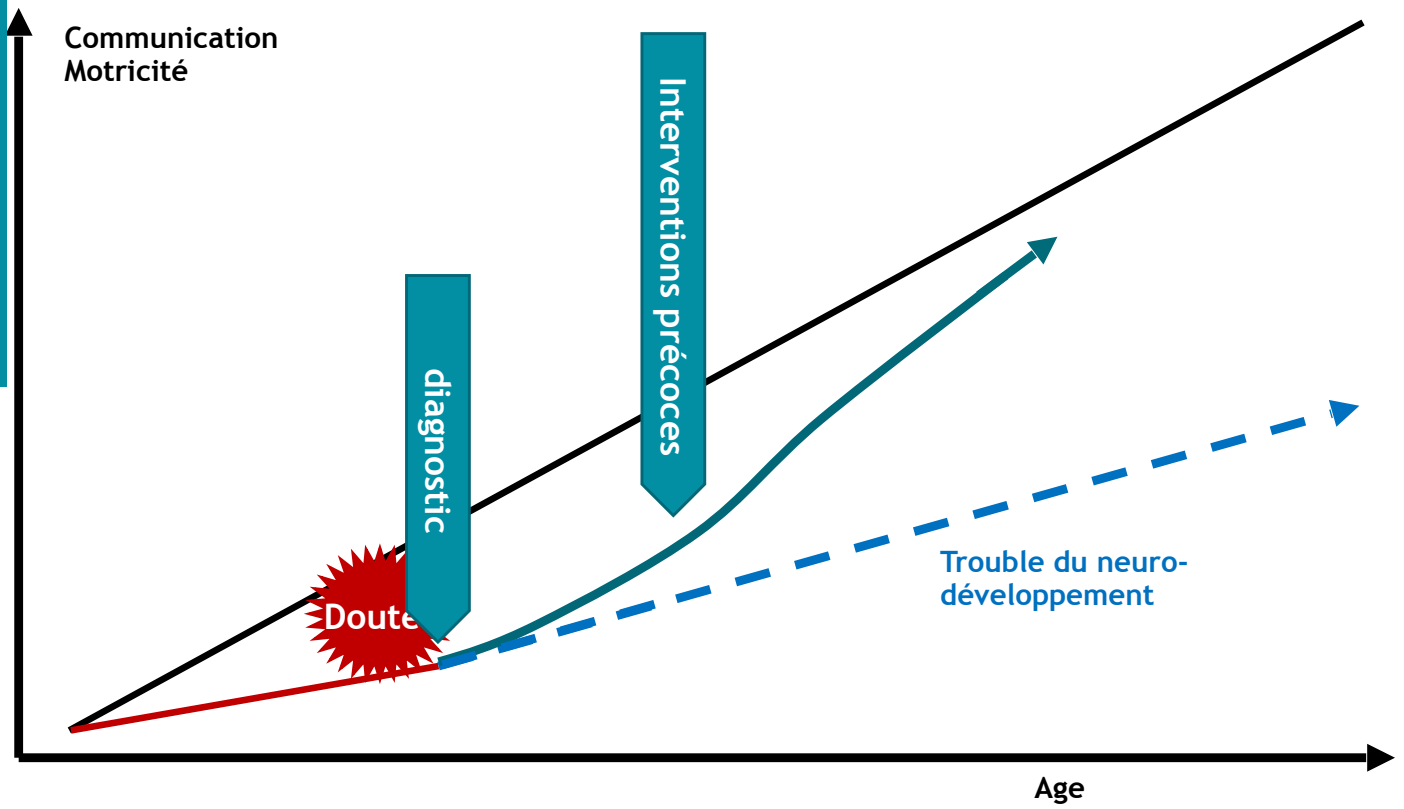

Stratégie nationale de santé 2018-2022

Une forte volonté gouvernementale

Stratégie Nationale Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement, sur tout le territoire national :

- Mettre en place un **parcours coordonné de bilans et interventions précoces**, destiné aux enfants de moins de 7 ans susceptibles de présenter un TND.

- **Accélérer l'accès** à des bilans et favoriser, si nécessaire, des interventions précoces pour, **sans attendre la stabilisation d'un diagnostic, réduire les risques de sur-handicap**, conformément aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles énoncées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

- Répondre aux problèmes d'**errance diagnostique** préjudiciables, tant aux enfants qu'à leurs familles.

Un cadrage national précis

- **Stratégie Nationale Autisme** au sein des Troubles du Neuro-Développement (TND) 2018-2022 : objectif de la mise en place d'un **parcours coordonné de bilan et intervention précoce**, destiné aux enfants de moins de 7 ans inclus susceptible de présenter un TND.

- **Circulaire N°SG/2018/256 du 22 novembre 2018** relative à la mise en place des plateformes d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec des troubles du neuro-développement.

- **Décret n° 2018-1297 du 28 décembre 2018** qui fixe les conditions d'application du parcours de bilan et intervention précoce, préalable au diagnostic d'un trouble du neuro-développement, prévue à l'article 62 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2019.

- **Arrêté du 16 avril 2019** relatif au contrat type pour les professionnels de santé mentionnés aux articles L. 4331-1 et L. 4332-1 du code de la santé publique (ergothérapeutes et psychomotriciens) et les psychologues pris en application de l'article L. 2135-1 du code de la santé publique.

- **Instruction interministérielle N° DGCS/SD3B/DGOS/DSS/DIA/2019/179 du 19 juillet 2019** précisant des modalités de fonctionnement des plateformes.

De nouvelles dispositions : Coordination & Solvabilisation des familles

- **Un an de parcours de bilans et d'interventions précoces,**
- **Pour les enfants âgés de 0 à 6 ans révolus,**
- **Coordonné par une plateforme de coordination et d'orientation**, dès le repérage par un médecin d'écarts inhabituels de développement,
- Sur des crédits de l'Assurance Maladie, financement d'un **forfait précoce** via les plateformes, pour des prestations des professionnels libéraux non conventionnés contribuant au diagnostic fonctionnel et nosographique (ergothérapeutes, psychomotriciens et psychologues).

Respect des Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Etat des connaissances pour chaque TND, Approche coordonnée et pluridisciplinaire

Mars 2020

« Troubles du neurodéveloppement : repérage et orientation des enfants à risque » -HAS

Février 2018

« *Troubles du spectre de l'autisme - signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent* » - HAS

Janvier 2018

« *Troubles Dys : comment mieux organiser le parcours de santé d'un enfant avec des troubles DYS ?* » - HAS

2016

« *Déficiences intellectuelles - Expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale* » - INSERM

Décembre 2014

« *Conduite à tenir en médecine de premier recours devant un enfant ou un adolescent susceptible d'avoir un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité* » - HAS

Mars 2012

« *Autisme et autres troubles envahissants du développement : interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées chez l'enfant et l'adolescent* » HAS - ANESM

2001

« *L'orthophonie dans les troubles spécifiques du langage oral* » – ANAES

Fonctionnement des Plateformes de Coordination et d’Orientation

Les bénéficiaires

- Enfants âgés de 0 à 6 ans
- Domiciliés dans le département
- File active 5 à 10%
- Ecart inhabituel de développement,

signes d'alerte évoquant un TND

- Sur prescription d'un médecin de Lignes 1 ou 2

- Pas de passage ni systématique, ni obligatoire par la Plateforme

Les missions

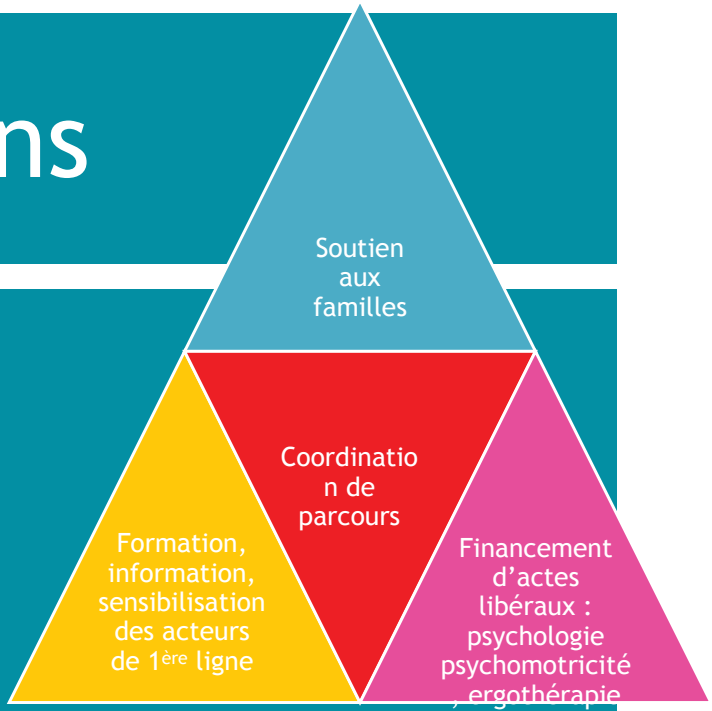

Avec la famille

➲Information

➲ Co-construction du Plan Personnalisé de Coordination

➲ Orientation vers les professionnels libéraux et structures

➲ Préparation du projet de soins en fin de parcours coordonné

➲ Accompagnement 3 ans après la sortie

Avec tous les acteurs du parcours : Médecin adresseur, médecins spécialistes, thérapeutes, école…

➲Centralisation et diffusion des informations

➲ Priorisation des actions/ besoins et possibilités d'accompagnement des familles

➲ S'assurer de l'effectivité des soins

➲ Ajustement des prestations tout au long du parcours

➲ Organiser des temps de coordination

Le parcours de l'enfant

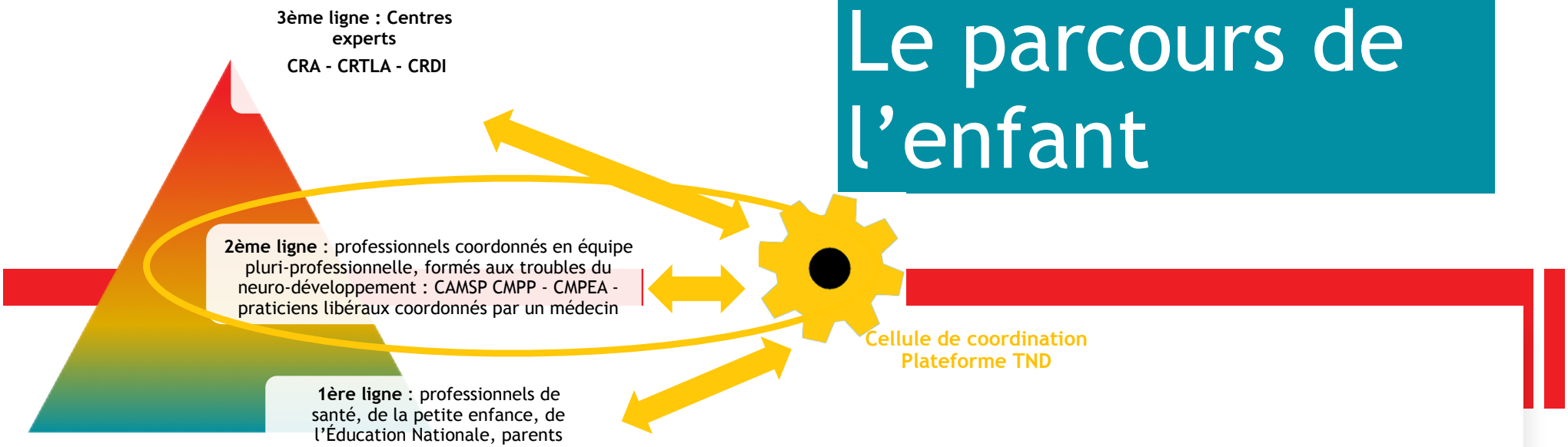

Repérage
- Famille
- Professionnels petite enfance

Dépistage
- Médecin traitant
- Pédiatre
- Médecin de PMI, scolaire…

Orientation Coordination
- Equipe médicale et paramédicale de la plateforme

Diagnostic
- Equipes pluridisciplinaires de Ligne 2
- Professionnels libéraux

Interventions ciblées
- Equipes pluridisciplinaires de Ligne 2
- Professionnels libéraux

Interventions ou Veille
- Orientation vers le droit commun
- Ouverture droits MDPH

Co-construction du Plan Personnalisé de Coordination

Grille de repérage national

- Réalisé par un groupe d'experts piloté par délégation interministérielle à l'autisme et aux troubles du neuro-développement.
- **Renseigné par un médecin** : médecin traitant, pédiatre, médecin scolaire, PMI…
- Un guide de dépistage permettant de :

- Repérer les signes d'alerte d'écart de développement,

- Faire un rapide état des lieux,

- Orienter vers la plateforme, le cas échéant.

- Pour démarrer sans attendre la stabilisation du diagnostic des séquences en ergothérapie, psychomotricité et psychologie.

https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_reperage_tnd_2020.janv.pdf

CRITÈRES D'ORIENTATION VERS LA PLATEFORME

POUR LA TRANCHE DES **0 → 3 ans**

2 signes dans au moins 2 des 4 domaines de développement

POUR LA TRANCHE DES **4 → 6 ans**

3 signes dans au moins 2 des 5 domaines de développement

CATÉGORISATION DES SIGNES D'ALERTE

Ils sont regroupés selon l'âge en **4 ou 5 domaines de développement :**

- Motricité globale, contrôle postural et locomotion ;
- Motricité fine ;
- Langage ;
- Socialisation ;
- Cognition (à partir de 4 ans).

et

2 dimensions pertinentes quel que soit l'âge :

- Facteurs de haut risque de TND ;
- Comportements instinctuels, sensoriels et émotionnels particuliers.

Ces deux dimensions sont essentielles à renseigner pour éclairer les plateformes sur le fonctionnement de l'enfant.

Toute inquiétude des parents concernant le développement de leur enfant, notamment en matière de communication sociale et de langage, est à prendre en considération.

Pour la tranche 3 à 6 ans, **il est important de bien prendre en compte les signes repérés par l'enseignant et signalés aux parents.** En cas de difficulté à renseigner certains items, prendre contact avec la médecine scolaire, en accord avec les parents.

Le repérage d'un signe uniquement dans l'une des deux dimensions (haut risque ou comportements particuliers) **ne constitue pas un motif d'orientation vers la plateforme,** quel que soit l'âge.

Le médecin doit renseigner les quatre parties de ce document : facteurs de haut risque, comportements particuliers, signes d'alerte en fonction de l'âge et formulaire d'adressage.

FACTEURS DE HAUT RISQUE DE TND

- ☐ Frère ou sœur ou parent de 1er degré ayant un TND
- ☐ Exposition prénatale à un toxique majeur du neuro-développement (alcool, certains antiépileptiques, etc.)
- ☐ Grande prématurité (moins de 32 semaines d'aménorrhée)
- ☐ Poids de naissance inférieur à 1 500 g
- ☐ Encéphalopathies aigües néonatales (incluant convulsions)
- ☐ Anomalies cérébrales de pronostic incertain (ventriculomégalie, agénésie corps calleux, etc.)
- ☐ Microcéphalie (PC < -2 DS, congénitale ou secondaire)
- ☐ Infections congénitales ou néonatales (CMV, toxoplasmose, rubéole, méningites / encéphalites, etc.)
- ☐ Syndromes génétiques pouvant affecter le neuro-développement
- ☐ Cardiopathies congénitales complexes opérées
- ☐ Chirurgie majeure (cerveau, abdomen, thorax)
- ☐ Ictère néonatal sévère, y compris à terme (bilirubine >400 mmol/L)

COMPORTEMENTS INSTINCTUELS, SENSORIELS, ÉMOTIONNELS PARTICULIERS

Fonctions physiologiques instinctuelles (sommeil, alimentation) :

- ☐ Troubles durables et quasi quotidiens du sommeil (endormissement, réveils nocturnes)
- ☐ Grande sélectivité alimentaire inhabituelle pour l'âge (préfère les structures lisses, refuse les morceaux, a une aversion pour les aliments d'une certaine couleur, etc.)
- ☐ Difficultés de prises alimentaires (durée des repas très longue, réflexe nauséeux massif)

Profil sensoriel et sensori-moteur particulier :

- ☐ Aversion / évitement du contact tactile, de certaines textures ou tissus
- ☐ Hyper-réactivité ou hypo-réactivité à des stimuli sensoriels (absence de réaction à un bruit fort ou réaction exagérée pour certains bruits, évitement ou attirance pour la lumière)
- ☐ Exploration / utilisation étrange des « objets » et de l'environnement
- ☐ Mouvements répétitifs, stéréotypies : gestuelles (battements des mains, mouvements des doigts devant les yeux) ou corporelles (balancements, tournoiements, déambulations, etc.)
- ☐ Comportement anormalement calme voire passif, bougeant très peu (hypo-mobilité) pour les enfants de moins de 24 mois

Régulation émotionnelle inhabituelle pour l'âge et quel que soit l'environnement :

- ☐ Intolérance exagérée au changement de l'environnement(1)
- ☐ Colères violentes et répétées, inconsolables
- ☐ Hyperactivité motrice incontrôlable (se met en danger)

(1) Colère, chagrin, réaction de peur, disproportionnés ou sans objet apparent, avec violence (auto ou hétéro-agressivité), non apaisables et répétés.

SIGNES D'ALERTE À 24 MOIS

2 « non » dans 2 domaines différents

Motricité globale, contrôle postural et locomotion

- Court avec des mouvements coordonnés des bras ☐ oui ☐ non
- Monte les escaliers marche par marche (seul ou avec aide) ☐ oui ☐ non
- Shoote dans un ballon (après démonstration) ☐ oui ☐ non

Motricité fine (cognition)

- Empile cinq cubes (sur modèle) ☐ oui ☐ non
- Utilise seul la cuillère (même si peu efficace) ☐ oui ☐ non
- Encastre des formes géométriques simples ☐ oui ☐ non

Langage oral

- Dit spontanément plus de dix mots usuels ☐ oui ☐ non
- Associe deux mots (bébé dodo, maman partie) ☐ oui ☐ non

Socialisation

- Participe à des jeux de faire semblant, d'imitation (dînette, garage) ☐ oui ☐ non
- S'intéresse aux autres enfants (crèche, fratrie, etc.) ☐ oui ☐ non

Commentaire libre :

En cas de suspicion clinique de trouble du spectre de l'autisme, la grille peut être complétée par l'outil M-C.H.A.T. de 16 à 30 mois.

FORMULAIRE D'ADRESSAGE

Identification du médecin

Nom / Prénom du médecin :
Numéro RPPS :
Numéro FINESS :

Identification de l'enfant

Nom / Prénom de l'enfant :
Date de naissance de l'enfant : / /
Rang de naissance de l'enfant :
Numéro immatriculation + clé de l'enfant (si disponible) :

Nom / Prénom de l'assuré :
Numéro immatriculation + clé de l'assuré :

Coordonnées du représentant légal de l'enfant

Nom / Prénom :
Numéro de téléphone :
Mail de contact :
Adresse postale :

Couverture par l'Assurance maladie

Organisme d'assurance maladie d'affiliation
(issu du support de droits ou joindre copie de l'attestation)

Code régime :
Code caisse gestionnaire :
Code centre gestionnaire :
Raison sociale :
Adresse postale :

FORMULAIRE D'ADRESSAGE

Prescription d'examens et bilans chez les professionnels suivants :

Professions conventionnées	*Professions non conventionnées mais bénéficiant du forfait bilan intervention précoce*
☐ Kinésithérapie	☐ Ergothérapie
☐ Ophtalmologie	☐ Psychologie
☐ ORL	☐ Psychomotricité
☐ Orthophonie	
☐ Orthoptie	
☐ Autres, préciser :	

Commentaires
Préciser le cas échéant : antécédents, environnement psychosocial...

Avec l'accord du représentant légal de l'enfant, ce document est transmis à la plateforme. Un double lui est remis, le : / /

Détecter les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans

À remplir par le médecin de la plateforme de coordination et d'orientation

VALIDATION DE L'ENTRÉE DE L'ENFANT DANS LE PARCOURS

Nom / Prénom de l'enfant :
Date : / / • Lieu :
Nom / Prénom du médecin :
Signature :

Remise au représentant légal de l'enfant des documents :
(pour RDV dans les trois mois maximum)

- ☐ Liste des ergothérapeutes libéraux ayant contractualisé avec la plateforme
- ☐ Liste des psychomotriciens libéraux ayant contractualisé avec la plateforme
- ☐ Liste des psychologues libéraux ayant contractualisé avec la plateforme
- ☐ Autres listes de professionnels de santé conventionnés (orthophonistes, orthoptistes, kinés, etc.)

Rendez-vous au sein de la plateforme (le cas échéant)

Nom / Prénom 1 :
Profession :
Date : / / • Heure :
Adresse :
Nom / Prénom 2 :
Profession :
Date : / / • Heure :
Adresse :
Nom / Prénom 3 :
Profession :
Date : / / • Heure :
Adresse :

Rendez-vous pour la réunion de synthèse (dans six mois maximum)

Date : / / • Heure :
Adresse :

Le forfait précoce

Bilans ou évaluations	Professionnels	Montant
Evaluation des besoins de l'enfant dans la réalisation des activités de la vie quotidienne en lien avec son développement sensori-moteur, sensoriel et cognitif	Ergothérapeute	140€
Bilan psychomoteur comportant un examen du développement sensorimoteur	Psychomotricien	140€
Evaluation qualitative et quantitative des compétences développementales Evaluation qualitative et quantitative des compétences développementales incluant des tests neuropsychologiques complémentaires ciblant des secteurs spécifiques du développement cognitif et socio-communicationnel	Psychologue	120€ 300€

Bilans + Interventions	Professionnels	Montant
Evaluation et séquence 35 séances d'interventions précoces	Ergothérapeute	1 500€
Bilan psychomoteur et 35 séances d'interventions précoces	Psychomotricien	1 500€
Bilan et séquence d'interventions précoces	psychologue	?

La Plateforme TND 22

PLATEFORME TND
Côtes d'Armor

Expérimentation 7-12 ans

- **Une particularité dans le 22** en capitalisant sur l'expérience du réseau de Santé Arc en Ciel :
- Expérimentation pour 3 ans, de l'extension du forfait aux enfants âgés de 7 à 12 ans.
- Des différences de fonctionnement avec le réseau Arc en Ciel,
- Un financement des bilans identique aux 0-6ans, des interventions précoces plus ciblées.
- Le souhait de coordonner les actions avec les enseignants.

réseau arc en ciel

- Annonce du Président Macron de "l'extension du forfait "diagnostic et interventions précoces aux enfants âgés de 7 à 12 ans" sur tout le territoire pour 2021 (CNH du 11 fév 20).
- Participation aux travaux pour la mise en oeuvre de cette mesure.

Un projet partenarial territorialisé

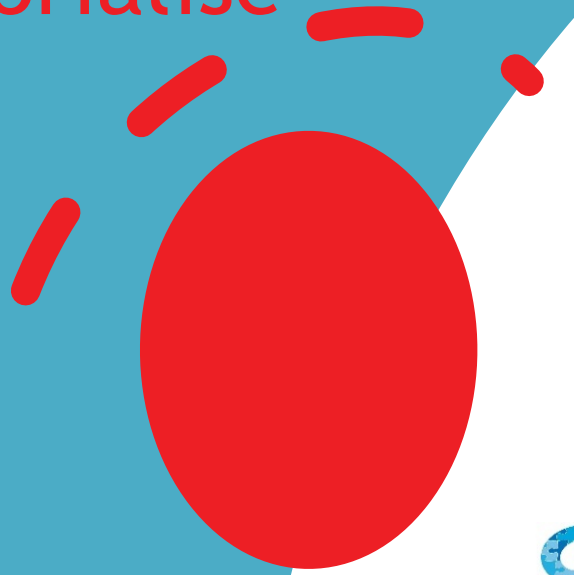

PÉRINATALITÉ BRETAGNE

Centre Hospitalier LANNION-TRESTEL

Les PEP Brétill'Armor
La solidarité en action

ALTYGO

Fondation Bon Sauveur de Bégard

FONDATION SAINT JEAN DE DIEU
Centre hospitalier Dinan / Saint-Brieuc

Handi cap22

association hospitalière de Bretagne

APPUI SANTÉ RANCE-ÉMERAUDE

PTA Est Armor
Plateforme Territoriale d'Appui
CAP SANTÉ Est Armor

CAP SANTÉ ARMOR OUEST

L'ASSOCIATION LES HANDICAPABLES

académie Rennes
direction des services départementaux Côtes d'Armor
Éducation nationale

EPSMS Ar Goued
Etablissement Public Social et Médico-Social

Association PONDI CLIC Et Sa Région
Personnes âgées
Conseil
Information
Accompagnement

Centre Ressources Autisme Bretagne

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE Côtes d'Armor

BéBés En Avance

AUTISME Trégor Goëlo

Côtes d'Armor le Département

ars Agence Régionale de Santé Bretagne

Maison Départementale des Personnes Handicapées Côtes d'Armor

AUTISME Ouvrons la

Centre Hospitalier Saint-Brieuc

Sécurité Sociale l'Assurance Maladie

APEDYS Côtes d'Armor

AUTISME OUEST 22

Composition de la plateforme TND : une responsabilité populationnelle partagée

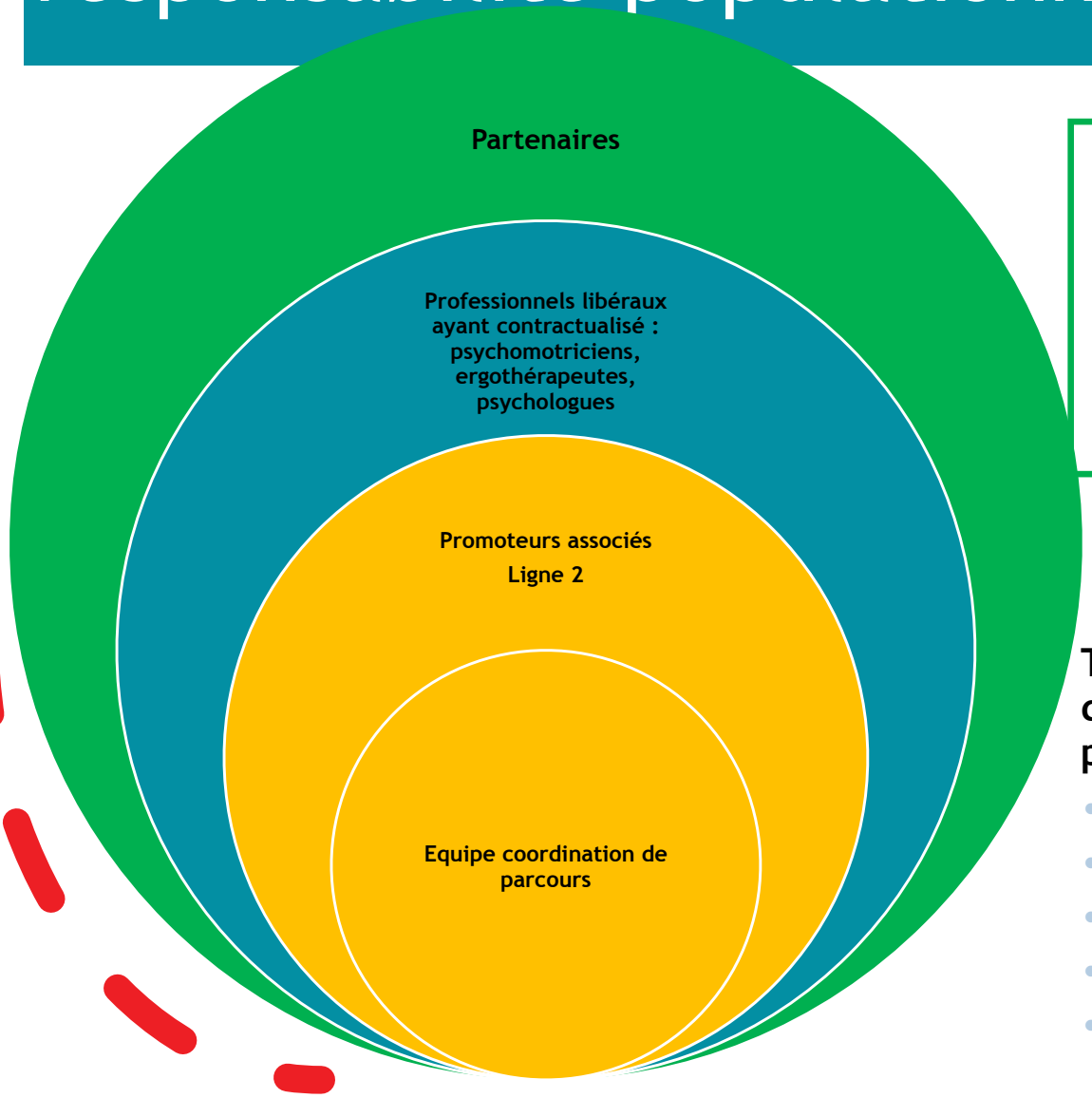

Secteurs Sanitaire, Médico social, Social, Petite enfance

MDPH, CPAM, CAF

DAC

Ecoles

CAMSP
CMPEA
SSR
CMPP
PMI
Réseau périnatal
Médecins

Tous les acteurs contribuent au diagnostic et/ou des interventions précoces

- En repérant des signes d'alerte
- En dépistant
- En diagnostiquant
- En intervenant
- En coordonnant le parcours pour sa cohérence.

Les ressources matérielles

PORTAGE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE
EPSMS Ar Goued - CAMSP Horizons
Ouverture : 210 jours /an

Crédits Médico-sociaux ARS 0-6 ans + FIR 7-12 ans

Versements de la CPAM :
Paiement FIP (0-6 ans) : acomptes mensuels et régularisation annuelle
FIR 7-12ans Prestations dérogatoires

Participation à 2 programmes de recherche
- Triade Enfant/Parent/Soignant
- Guide de repérage

L'équipe : 5,20 ETP

- Médecin coordonnateur *(0,50 ETP + 0,10 ETP pédopsychiatre + 0,10 ETP MPR)*
- Responsable de service *(0,50 ETP)*
- Coordonnateur de parcours *(2 ETP)*
- Secrétaire *(2 ETP)*

Accompagner chacun avec ses particularités
CAMSP
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Déploiement de la plateforme

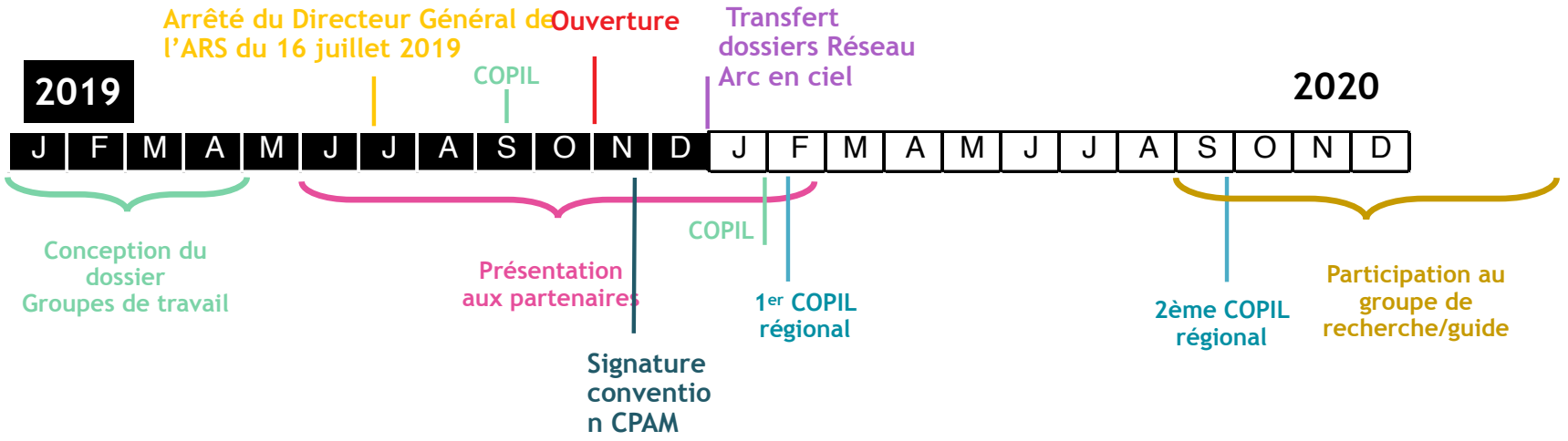

L’activité

Nombre de contrats signés & répartition sur le territoire :
Ergothérapeutes : 12 (63%)
Psychomotriciens : 13 (72%)
Psychologues : 8 (5%)

Types de parcours 0-6 ans

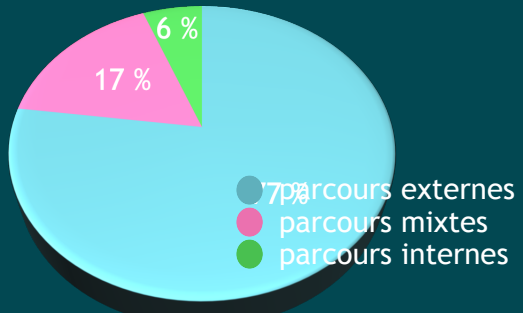

7-12 ans

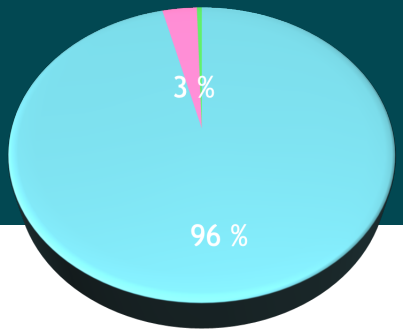

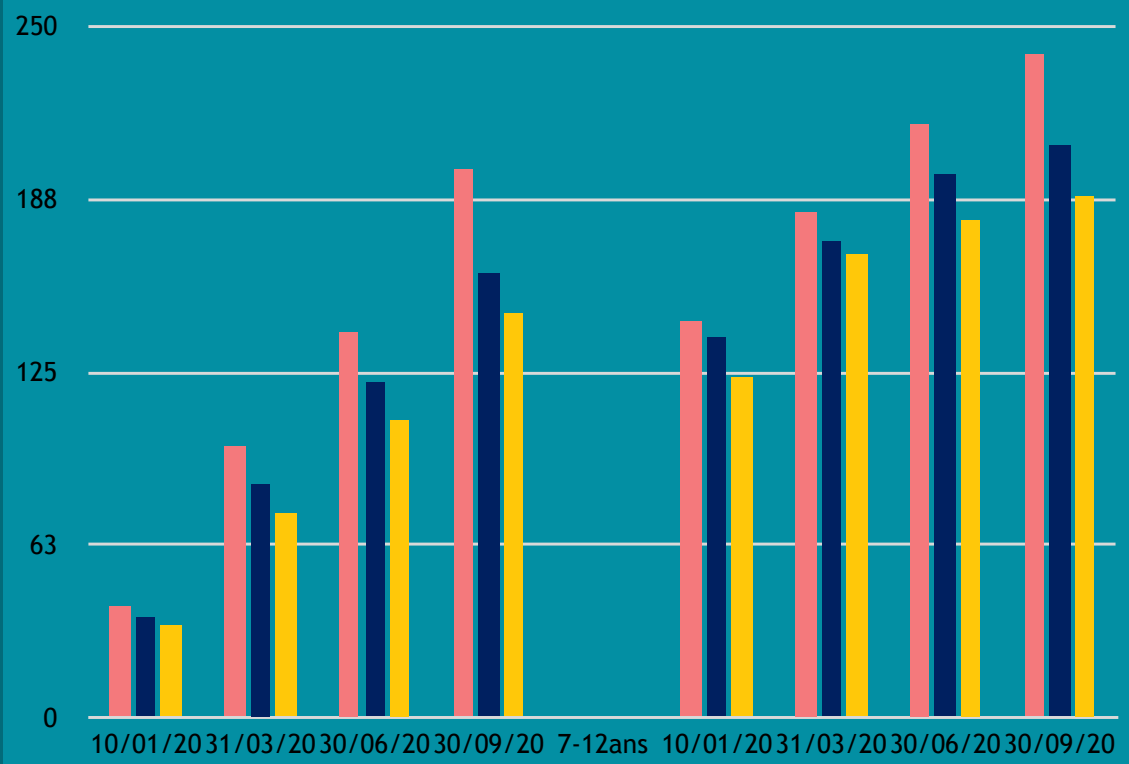

0-6 ans

198
161
146

7-12 ans

240
207
189

Merci de votre attention
Des questions ?

EPSMS Ar Goued
22 rue Alain Colas Trégueux

PlateformeTND-22@ar-goued.bzh
02 96 65 59 20